

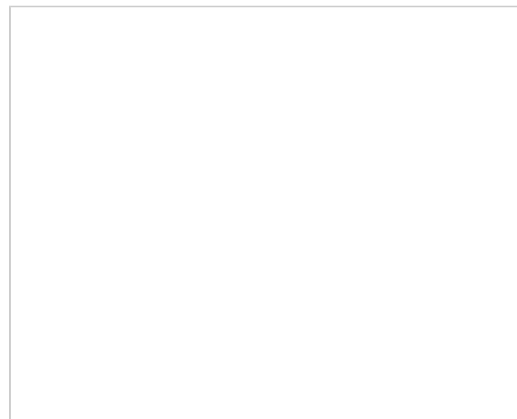
André Cardoso

Collaborateur

(+351) 22 616 5400

ane@vda.pt

André Cardoso a rejoint VdA en 2026. Collaborateur au sein du département Droit public, il intervient sur diverses opérations et projets relevant du droit administratif, en particulier en matière de procédures de passation des marchés publics, de régulation et de contentieux administratif.



Diplômes universitaires

Licence en droit, École de droit de l'Université du Minho.

Master en droit administratif, Faculté de droit de l'Université catholique portugaise, campus de Porto.

Formation postuniversitaire en justice administrative, Centre d'études de droit public et de régulation de la Faculté de droit de l'Université de Coimbra.

Autre expérience professionnelle

Avant de rejoindre le cabinet, il a exercé les fonctions de président du Conseil national de la jeunesse entre 2024 et 2026. Auparavant, il a travaillé au sein du bureau de Porto de TELLES (Telles de Abreu e Associados, Sociedade de Advogados, SP, RL), d'abord comme avocat stagiaire de 2021 à 2023, puis comme collaborateur de 2023 à 2024, dans les domaines du droit administratif et des marchés publics, ainsi que de l'environnement et de l'énergie.

Ouvrages publiés

Auteur de plusieurs articles publiés dans des revues spécialisées, notamment :

- « Les inéligibilités des candidats aux fonctions électives locales, à la lumière de la jurisprudence constitutionnelle », *Revista de Direito Administrativo*, n° 12, AAFDL Editora, 2021 (coauteur) ;
- « La révocation des actes constitutifs de droits dans le cadre d'une procédure d'urbanisme impliquant des tiers », *Yearbook Mestrado Faculdade de Direito*, vol. 5, UCP Editora, 2022.

Associations professionnelles

Inscrit au Barreau portugais.

Langues

Anglais.